

FRBR / RDA : de nouveaux modèles de données pour les catalogues de bibliothèques



Médiathèque de la Cité de la musique, Paris - France
Patrice Verrier, Coordinateur du catalogue

De nouveaux modèles de données pour les catalogues de bibliothèques

- Pourquoi un nouveau modèle pour les catalogues de bibliothèques ?
- FRBR / FRAD / FRSAD / RDA. Etat des lieux
- RDA : la position française
- Les perspectives

De nouveaux modèles de données pour les catalogues de bibliothèques : pourquoi un nouveau modèle

1- Répondre au mieux aux besoins des utilisateurs :

- Trouver / Identifier / Sélectionner / Se procurer
- Difficile dans les catalogues classiques : grand nombre de documents en réponse à une question

2- Réduire les coûts de catalogage

De nouveaux modèles de données pour les catalogues de bibliothèques : pourquoi un nouveau modèle

Réponse :

- une meilleure analyse et définition de l'information
- une autre structuration des catalogues

Permettra:

- De classer les différentes versions, traductions, représentations d'une même oeuvre et de trier ensuite les documents qui correspondent à chacune
- De mieux documenter chaque entité et ainsi fournir des notices utilisables par tous

Afin de:

- Être en phase avec les évolutions technologiques
- Faire des catalogues de vrais acteurs du web sémantique (ouverture, dialogue avec des ressources extérieures, transversalité)

De nouveaux modèles de données pour les catalogues de bibliothèques : FRBR / FRAD / FRSAD

- **FRBR : Functional Requirements for Bibliographic Records**
Rapport final publié en 1998
- **FRAD : Functional Requirements for Authority Data.** Rapport final publié en 2009
- **FRSAD : Functional Requirements for Subject Authority Data.**
Rapport final attendu

De nouveaux modèles de données pour les catalogues de bibliothèques : FRBR

Oeuvre :

- Boris Godounov / Modeste Moussorgski

• Expressions :

No 1 : Version de 1869

No 2 : Version de 1872

• Manifestations de l'Expression no 2 :

- CD enregistré de la version de 1872

- Livret de la version de 1872 donnée à l'Opéra de Paris en 2002

• Items :

- L'exemplaire annoté du livret conservé à la Médiathèque

De nouveaux modèles de données pour les catalogues de bibliothèques : FRAD

Trois types d'autorités :

-Personne

-Collectivité

-Famille

-Pour chacune ont été définis

-des attributs (Exemple pour une Personne : Nom, Dates, Titre, Sexe, etc...) ainsi que des liens

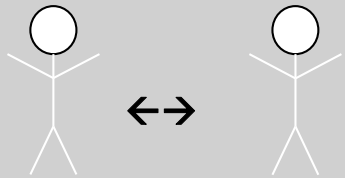
-des relations

FRAD : exemple de relations entre « entités bibliographiques »

personnes, collectivités, familles

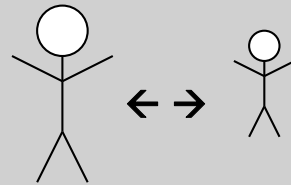
Pseudonymie

personne *Personae*



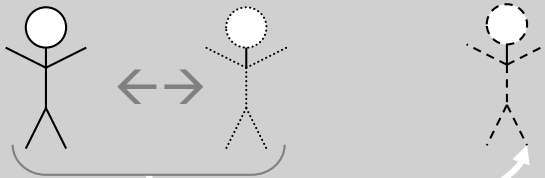
Relation filiale

parent enfant



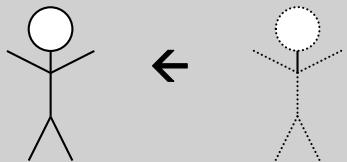
Collaboration/ Pseudonyme collectif

Personne A Personne B *Personae*



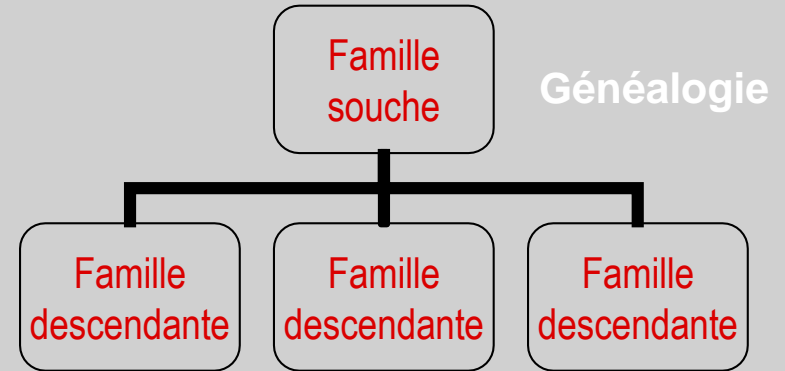
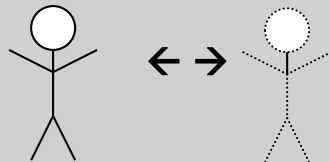
Attribué à..

personne *Personne attribuée*

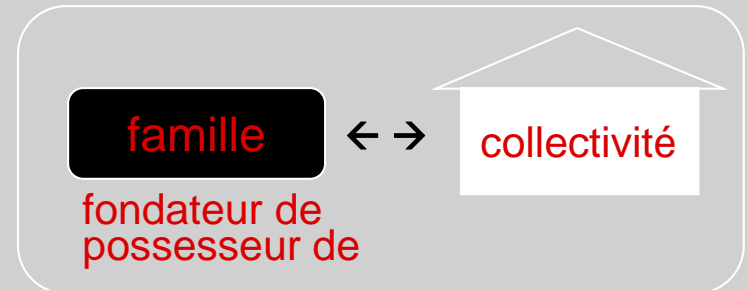
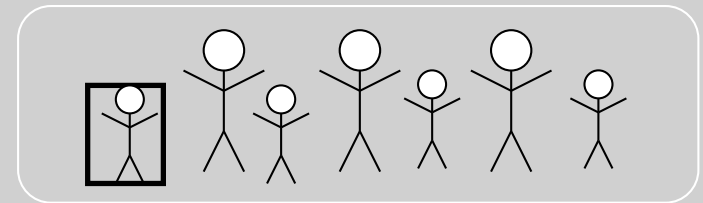


Fratrie

sœur sœur



Member d'une famille / d'un groupe, d'une collectivité ou affilié à



RDA : des règles à l'étude pour appliquer les modèles

- **RDA : Resource Description and Access**

- **Les bibliothèques anglo-saxonnes (Etats-Unis, Canada, Royaume Uni et Australie) ont rédigé des règles pour appliquer concrètement l'ensemble des trois modèles FRBR, FRAD et FRSAD**

- **Le JSC : Joint Steering Committee for development of RDA a été créé pour piloter ces travaux.
Il s'est élargi à l'Allemagne en 2011**

RDA : des règles à l'étude pour appliquer les modèles

- Fin 2010, à l'issue des tests dans 3 bibliothèques nationales américaines, la décision a été prise d'appliquer RDA aux Etats-Unis en 2013.
- La décision a été élargie aux autres pays membres du JSC.

RDA : la position française

2 groupes de travail ont été mis en place en France :

- **Un groupe de travail technique pour les aspects professionnels**
- **Un groupe de travail stratégique pour les aspects politiques**

RDA : la position française

- **Le groupe de travail technique** : il a été mis en place pour examiner ces règles et envisager ou pas leur adoption (groupe AFNOR CG 46). Il se réunit depuis septembre 2010 et a rendu ses premières conclusions en 2011.
- **Le groupe de travail stratégique** : il est composé des représentants de l'AFNOR, des ministères de tutelle, des grands établissements (BNF, ABES) et des associations professionnelles. Son rôle est de prendre la décision d'adopter ou non RDA en France en fonction des impacts techniques et économiques et de définir un planning de mise en oeuvre.

RDA : la position française : orientations du groupe stratégique

Après le rapport du groupe technique qui a émis de nombreuses réserves sur l'adoption de RDA en l'état, il a été décidé

- 1- de ne pas adopter RDA en l'état mais de "préparer l'avenir"**
- 2- d'actualiser les règles françaises de catalogage sur la base de l'ISBD intégré et de RDA**
- 3- de travailler à la définition d'un profil européen pour éviter l'isolement des bibliothèques françaises : participation à EURIG**

EURIG : European RDA Interest Group

Fondé par 4 pays : Allemagne, Espagne, Royaume-uni, Suède

**Objectif : être un lieu d'échange entre pays européens sur
l'opportunité d'adopter RDA**

Réunion inaugurale à Francfort le 8 décembre 2011

**Membres : les agences bibliographiques de 19 pays dont BNF et
ABES pour la France**

Président : Alan Danskin (BL, membre du JSC)

Vice-président : Gildas Illien (BNF)

EURIG est l'interlocuteur privilégié du JSC pour l'Europe

RDA : la position française en 2012

L'adoption de RDA sous réserve de modifications est clairement envisagée, sans calendrier pour le moment

Les demandes de modifications vont passer par EURIG. Plusieurs vont être soumises dès la fin du mois de mai 2012. Si elles sont adoptées, EURIG les proposera au JSC

Le groupe technique continue ses travaux, divisé en 7 sous-groupes :

Description des Manifestations / FRBRisation / Formation / Evolution des SID / Autorités pour Collectivités et Lieux / Autorités pour Oeuvres et Expressions / Autorités pour personnes et Familles